

Corina Suteu, *Another Brick in the Wall : A Critical Review of Cultural Management Education in Europe*, European Cultural Foundation, Boekmanstudies, Amsterdam, 2006

Cet ouvrage veut mettre en évidence la montée des enjeux des formations au management culturel et des recherches dans les domaines du management et des politiques culturelles et entend contribuer à la définition d'un champ commun de compétences au management culturel et à sa légitimation comme discipline académique.

L'ouvrage se compose de quatre parties. Partant d'un constat pessimiste sur les actuelles formations au management culturel, Corina Suteu (CS) propose, dans la **première partie**, un plaidoyer pour la reconnaissance du champ du management culturel comme discipline académique et salue l'avènement du « manager culturel ». Cet avènement est concomitant du passage d'une politique culturelle administrée par le politique à une période (réussie selon CS) de développement culturel public et privé en Europe qui a vu s'effacer les frontières entre secteurs privé et public. Cette évolution va de pair avec le passage de la catégorie d'administrateur culturel définie comme un metteur en œuvre « passif » de décisions politiques, limité dans ses décisions et dépendant du pouvoir politique, à celle du manager culturel, leader indépendant, coordinateur actif, leueur de fonds et programmeur qui a néanmoins besoin de la reconnaissance octroyée par un diplôme universitaire, compte tenu de l'importance accordée aux statuts et aux diplômes en Europe.

La **deuxième partie** est consacrée au processus de reconnaissance de la qualification nécessaire du personnel culturel et au développement des formations au management culturel en Europe. CS souligne le rôle pionnier joué par l'UNESCO et le Conseil de l'Europe à cet égard, bien que leurs recommandations n'aient pas été suivies d'effets de la part des gouvernements nationaux et qu'elles se soient détournées aujourd'hui de ce type de préoccupations. CS souligne également le rôle important des réseaux culturels européens, des fondations et des ONG et appelle au renforcement du rôle joué par le réseau européen des formateurs à l'administration culturelle (ENCATC). Abordant les études réalisées sur les formations au management culturel en Europe, CS conclut à l'absence d'études fiables et propose une première typologie autour des trois modèles allemand, français et britannique. Selon CS, « l'adolescence » des formations au management culturel est terminée et a permis l'émergence d'un nouveau champ scientifique, désormais sous la houlette des politiques éducatives nationales qui ont pris le relais de l'UNESCO et du Conseil de l'Europe.

La **troisième partie** porte sur les nouveaux outils de la coopération entre les universités européennes, au premier rang desquels elle classe le processus de Bologne et la mise en place de critères européens standards pour la formation au management culturel, définis en relation avec les secteurs professionnel et académique et avec le marché. CS décrit la mise en œuvre lente de ce processus et souligne, outre les difficultés intrinsèques du processus, (comment établir des modules de cours équivalents entre la France et l'Allemagne, par exemple ?), les résistances des professions académiques face à cette réforme majeure des systèmes nationaux d'enseignement supérieur.

CS entreprend ensuite une comparaison entre les systèmes universitaires français et britannique qui n'est pas favorable, loin s'en faut, au système français. Elle affirme que la majorité des états européens a désormais accepté les modèles britannique et états-unis, en termes d'acceptation de la responsabilité quant à la dépense de l'argent public, y compris dans les secteurs culturels. Elle aborde ensuite d'autres pays européens (l'Allemagne notamment) et les pays d'Europe

centrale et orientale pour conclure à leur sortie d'une certaine fascination pour l'approche anglo-saxonne et plus largement occidentale, et plaide pour une prise en compte différenciée des contextes nationaux. Elle termine sur la persistance d'approches nationales de la formation au management culturel et l'espoir que le processus de Bologne jouera dans les années à venir le rôle que l'UNESCO et le Conseil de l'Europe ont joué à une certaine période pour la mise de ces formations sur l'agenda européen.

Une **quatrième partie** pointe les enjeux majeurs de la formation au management culturel pour les années à venir : la globalisation et la crise des identités nationales, le développement durable et l'absence de traduction dans les politiques nationales des idées et rapports formulés par le Conseil de l'Europe, la gouvernance dont les réseaux culturels sont une manifestation et enfin l'impact social des arts confronté au déclin de la volonté d'égalité d'accès à la culture.

Cet essai riche, stimulant, parfois polémique est le fruit d'une expérience de directrice de formation au management culturel (ESC de Dijon) et d'experte des questions des réseaux culturels en Europe, nourrie par la consultation d'une bibliographie importante. Vue par un regard roumain, très au fait des enjeux culturels français, il propose une réflexion salutaire sur plusieurs points importants.

L'essai attire l'attention sur le rôle du Conseil de l'Europe, dont le rôle est peu pris en compte et peu analysé en France, mais dont l'action et le soutien ont été incontestables pour les pays de l'Europe de l'Est pendant leur phase de transition. Il souligne aussi l'importance du diplôme comme garant de qualification et de compétence et la résistance des professions académiques face aux conséquences de l'avènement d'une université « de masse » confrontée au défi de la professionnalisation.

Le fait que CS préconise avec insistance le remplacement de l'administrateur culturel par le manager culturel, ainsi que la mise en place « inéluctable » d'un système de soutien mixte privé/public à la culture en Europe, donne à réfléchir sur « l'exception culturelle française » qui constitue un modèle de politiques publiques à mi-chemin entre les systèmes qui prévalaient jusque-là en Europe centrale et orientale et le modèle britannique. Le retour de CS sur les politiques culturelles, vers la fin de l'ouvrage, donne cependant à penser qu'elle est pleinement consciente des limites du soutien du secteur privé à la culture.

Cet ouvrage souligne enfin l'importance persistante des états nations dans la conduite et la mise en œuvre des politiques d'éducation (à la culture, en particulier) et relativise l'affaiblissement des états nations noté par l'ensemble des observateurs et des analystes, sauf à considérer qu'ils deviennent des metteurs en œuvre de décisions prises en commun au niveau européen, comme le processus de Bologne.

Mireille Pongy  
Chargée de recherches CNRS (National Center for Scientific Research)  
PACTE-CERAT-IEP Grenoble  
Institut d'Études Politiques  
Université Pierre Mendès-France de Grenoble (France)

Publié in L'OBSERVATOIRE, n° 30, été 2006, Observatoire des Politiques Culturelles, Grenoble, France.